

NEUROTOXICITÉ CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 03/05/2010 14:59

Bonjour, n'ayant pu trouver d'informations satisfaisantes avec mes recherches je me tourne vers votre service afin d'être éclairé.

Les effets du THC sur les neurones au niveau de la création de dopamine sont désormais bien connus mais qu'en est-il de sa neurotoxicité ? L'étude menée par Bernard Roques en 1998 demeure imprécise sur ce point :

http://www.academie-medecine.fr/sites_thematiques/cannabis/cannabis_senat.htm

" "Le cannabis n'est pas neurotoxique". Cette affirmation vient d'un rapport de notre collègue Bernard Roques sur la dangerosité des drogues. Ce rapport, qui a été publié en 1998, est excellent dans ses différents chapitres : à propos du cannabis, il indique tous les troubles du comportement qu'induit cette substance chez le consommateur. Un autre chapitre de ce même rapport indique que la neurotoxicité peut être définie comme des troubles anatomiques visibles et définitifs ou comme des troubles du comportement. Il insiste même sur le fait que les troubles du comportement sont les premiers signes de neurotoxicité.

Or, paradoxalement, pour une raison que je ne peux m'expliquer, dans la conclusion de ce rapport, il existe un tableau qui mentionne les différentes drogues et dans lequel, à propos du cannabis, il est indiqué : "neurotoxicité : 0". Ce chiffre a été largement repris par les médias et a certainement contribué à la diffusion et à la banalisation de cette substance. "

(résumé du rapport de Bernard Roques : <http://pagesperso-orange.fr/felina/doc/drogues/roques.htm>)

Les avis sont-ils toujours partagés? A l'heure actuelle le caractère neurotoxique du cannabis est-il confirmé, réfuté ou encore indéterminé?

Merci.

Mise en ligne le 04/05/2010

Bonjour,

La question de la neurotoxicité du cannabis est un sujet polémique depuis fort longtemps.

On trouve en effet sur Internet des études scientifiques concluant à la neurotoxicité du cannabis aussi bien que d'autres thèses affirmant le contraire.

C'est un sujet qui occasionne ce qu'on nomme communément des "querelles d'experts", à l'échelle internationale.

Certes, il est admis que les effets à long terme du cannabis sont encore insuffisamment connus et documentés et que l'on manque de recul en matière de données épidémiologiques.

Par ailleurs l'évaluation de la dangerosité potentielle de ce produit est d'autant plus difficile, que les consommations excessives, qui sont le plus à risque pour la santé, sont souvent liées à la prise d'autres substances.

Par ailleurs, les consommations ont changé au cours des dernières décennies, des cultures hybrides ont permis la diffusion de produits à plus fort taux de THC (principe actif du cannabis) et un accès plus précoce à cette consommation, notamment chez les adolescents en période de croissance.

En conclusion, dans l'état actuel des connaissances : on peut considérer que le rapport Roques constitue une base solide sur laquelle une grande majorité de professionnels s'appuie. Mais des recherches continuent d'être menées pour affiner toujours plus les orientations actuelles...

Cordialement
